



Au cœur du village

Des équipements sportifs pour tous

Le mot du maire



C'est bientôt les vacances, et nous avons tous l'espoir que la météo nous apporte ce soleil tant espéré. Pour la municipalité, c'est aussi de la météo que dépend bon nombre d'activités : les animations proposées dans le village, comme le toboggan aquatique géant installé durant tout un week-end ; la réalisation de nouveaux équipements, comme celle d'un terrain multi sports

accessible à tous ; et de manière plus pragmatique, l'entretien des espaces verts et celles des rues. Animations, équipements et propreté participent à l'amélioration du cadre de vie et font de Rimogne, un village où il fait bon vivre. Autant de sujets évoqués dans ce bulletin, qui témoignent de nos efforts pour que l'on y vive encore mieux. C'est mon plus vif souhait, avec...le retour du soleil. Très bel été à tous.

Grégoire Lemoine

Des équipements sportifs pour tous

La pratique régulière d'une activité physique a de très nombreux bienfaits à tous les âges, pour les seniors comme pour les plus jeunes. Or, tous les indicateurs sont formels : les jeunes bougent de moins en moins. La France figure même parmi les plus mauvais élèves en Europe. Une situation qui impose d'agir.



L'activité physique des 11-17 ans est même moindre que celle de leurs aînés, ce qui devient préoccupant. Alors qu'il est conseillé de « bouger » au moins une heure par jour, 57% des jeunes de 11 à 17 ans avouent ne pratiquer aucune activité sportive, en dehors des cours d'EPS.

A Rimogne, des initiatives ont été prises pour favoriser la pratique sportive. En premier lieu, le soutien aux associations et aux clubs sportifs : que ce soit à travers la mise à disposition de salles ou une aide pour financer du matériel, comme celle qui a été accordée au FJEP pour un compresseur et des carabines de tir. Grâce à cela de nouvelles activités sont désormais ouvertes, par exemple la danse ou la zumba, qui s'ajoutent à la dizaine de sports déjà pratiqués dans la commune.

La réalisation d'un terrain multi activités va démultiplier les possibilités de faire du sport. Situé au cœur du village, sur l'esplanade de la maison de l'ardoise, il sera ouvert à tous, en libre accès, dès le début de l'été. Cet équipement était attendu, notamment par les jeunes qui ne disposaient jusqu'ici que de la place de l'Eglise où ils gênaient le voisinage et risquaient des accidents. Ce lieu sera dorénavant interdit à la pratique de jeux de ballons.

Enfin un terrain multi activités à Rimogne

Mais à la place, le village disposera désormais d'un terrain de 25x11m, tout à fait central et muni de pare-ballons amortissants pour éviter toute nuisance. Il permettra à tous de pratiquer du football, mais aussi du

Des équipements sportifs pour tous

basket-ball, du hand-ball, du volley-ball, du tennis et de nombreux autres sports. Jeunes et moins jeunes pourront y accéder à toute heure de la journée, sans contrainte mais en veillant bien évidemment à respecter le lieu.

L'existence de ce nouveau terrain va aussi permettre aux élèves des écoles et aux enfants inscrits aux activités périscolaires de bénéficier d'un lieu où pratiquer du sport, en toute sécurité et dans des conditions optimales. Il offre la possibilité de pratiquer des activités jusqu'ici impossibles du fait de l'éloignement du gymnase. Un vrai plus pour eux, mais aussi pour les enseignants et les animateurs qui vont enfin pouvoir travailler dans de bonnes conditions, avec de véritables buts, des panneaux de baskets et des... filets.

Pour les y aider, la Commune s'est inscrite à un programme, sponsorisé par Coca-Cola, auquel 145 autres villes ont déjà adhéré. Il lui permet de s'équiper d'un dispositif pour initier les enfants à la pratique sportive en plein air, près de chez eux et... gratuitement. L'ensemble du dispositif tient dans

un cube qui renferme à lui seul le nécessaire pour six nouvelles activités physiques centrées sur le jeu : le Street Tennis, le football, le Disc Golf, le tir à l'arc, le Bumball et le Flag rugby !

De nouveaux vestiaires pour le terrain de foot

Annoncés il y a quelques mois, les travaux de réalisation de nouveaux vestiaires pour le terrain de football ont rencontré des difficultés et pris du retard. Ils seront livrés au début de l'été et donc prêts pour la nouvelle saison du Football Club de Rimogne. Construits à partir de containers maritimes par une entreprise d'insertion ardennaise avec le soutien des agents techniques communaux, ils vont permettre d'accueillir enfin dignement les équipes de visiteurs et d'accompagner le développement du FCR, qui célèbre cette année ses 80 ans.



En juillet dans les centres de loisirs

Durant tout le mois de Juillet, les centres de loisirs accueilleront les enfants et, pour la seconde année, les ados. Même thème pour les deux groupes : la Nature, avec plein de bonne humeur et la découverte d'activités nouvelles. Un programme élaboré avec la Ligue de l'Enseignement avec, entre autre, pour les enfants, un séjour camping et pour les ados, un nouveau lieu spécialement aménagé pour eux, un raid itinérant et la réalisation d'un graff géant. Les centres de loisirs sont ouverts du 6 au 29 juillet. Inscription auprès du service périscolaire, à la garderie, au 03 24 40 32 61 ou 06 85 63 94 32 (Corinne Guérin).



Le zonage assainissement est enfin approuvé !

C'est officiel et en quelque sorte un peu historique : la commune de Rimogne vient après des années d'attente d'adopter son premier zonage d'assainissement.

Cette approbation intervenue par décision du conseil municipal du 26 mai 2016, fait suite aux conclusions rendues par le Commissaire enquêteur suite à l'enquête publique menée ces dernières semaines.

Alors que le précédent projet mené par l'ancienne municipalité avait fait l'unanimité contre lui, et conduit à son rejet, le nouveau projet de zonage d'assainissement n'a soulevé aucune objection majeure.

Seules quelques questions techniques et individuelles auxquelles des réponses vont être apportées ont été émises. C'est donc très logiquement que le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet en soulignant la pertinence du recours à l'assainissement collectif et la qualité de la communication faite aux habitants.

Le zonage d'assainissement désormais adopté, c'est maintenant la définition précise des travaux pour la réalisation d'un réseau d'assainissement

collectif et d'une station de traitement qui va devoir être élaborée.

Une nouvelle réunion publique sur ce sujet va être organisée dans quelques mois afin d'informer au mieux les habitants. En attendant, il leur est possible de retrouver le plan de zonage d'assainissement et le rapport complet du commissaire enquêteur sur www.mairierimogne.fr

Les copains de Rimogne

Une excellente initiative prise par des habitants de Rimogne : créer une réserve de bénévoles qui, sans devoir adhérer à une association, veulent participer et aider de temps en temps à l'organisation de manifestations et d'actions. Une idée originale et utile. Que vous soyez de Rimogne ou pas : rejoignez « LES COPAINS DE RIMOEGNE » ! en vous inscrivant sur leur page Facebook.

Encore plus de services à Rimogne

Services à la personne

Une main tendue se développe, cette auto entreprise change de statut et devient la S.A.S.U. « La main tendue ». Grâce à l'embauche de deux salariées, elle propose plus d'une vingtaine de services à la personne, à Rimogne et ses alentours. Contact : Catherine Sebti au 06 82 97 56 99. Permanence d'accueil le lundi, de 13h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h, au 235 rue du Vieux Bourg.

Restauration ambulante : Les samedis « Food Truck »

Durant tout l'été, tous les samedis soirs, à compter du 3 juillet, retrouvez sur la Place de la République, trois camions de restauration ambulante, des « food trucks » : « La Vin 'zza » et ses délicieuses pizzas, « Saveurs Bourbons » et ses spécialités réunionnaises et exotiques et « Le palais du burger » qui propose des burgers et des frites, préparés à partir de produits entièrement frais. De quoi satisfaire tous les goûts et tous les appétits !



Le Collège Blanc Marais à l'honneur !

Intense activité en cette fin d'année au Collège Blanc Marais de Rimogne qui a très souvent fait l'actualité.

Célébration du 8 mai 1945 par les collégiens français et allemands



La commémoration de l'Armistice de 1945 a revêtu un caractère particulièrement symbolique cette année à Rimogne. Arrivés d'Allemagne le matin même, une vingtaine d'élèves du collège Carlus Magnus d'Übach ont en effet exceptionnellement participé à la cérémonie officielle, en présence de leurs correspondants français du collège du Blanc-Marais de Rimogne. A l'invitation du Maire, Grégory Truong, trois élèves allemands et trois élèves français ont déposé avec lui une gerbe devant le monument aux morts et célébré l'importance de la réconciliation et de la paix entre leurs pays.

Le 3^e RG à Rimogne

Bel honneur pour Rimogne qui a accueilli le 13 mai dernier le 3^e Régiment du Génie, dans le cadre du partenariat noué avec le Collège du Blanc Marais. Les élèves de la classe Défense ont ainsi pu assister à une cérémonie de présentation au drapeau de jeunes engagés, à qui



les autorités ont remis leurs fourragères. Une belle illustration du lien qui unit l'armée à la nation.

Fausse prise d'otage au Collège

Un exercice grandeur nature, unique dans le département, s'est déroulé le 1^{er} juin en présence du Préfet. Il a mobilisé de nombreuses forces de l'ordre, les services de la sécurité civile, ainsi que les équipes du GIGN, très remarquées.

Cette impressionnante simulation d'une prise d'otage s'est déroulée avec la participation active des élèves et des équipes pédagogiques du collège du Blanc Marais et a connu les honneurs de toute la presse locale.



Dimanche 17 avril :

► Rimogne à fond la caisse

Plein succès pour la deuxième édition de la course de caisses à savon. Encore une journée qui a réuni des milliers de spectateurs à Rimogne, en dépit d'un temps un peu maussade. Une organisation parfaite, des participants enchantés et un public toujours plus nombreux et totalement conquis. Rimogne vit à fond la caisse et ça s'est vu ! Qui aurait cru, il y a seulement deux ans, que Rimogne, sa municipalité, ses associations et ses habitants seraient capables de réunir autant de monde dans leurs rues ? Merci à tous de faire revivre l'esprit du village.



Samedi 5 mai :

► Brocante et Foire de Rimogne

Un soleil éclatant, plus de 160 exposants, une centaine de danseurs country, une foule extrêmement nombreuse tout au long de la journée, et 30 km (à parcourir le village) au compteur du Président du comité des fêtes, Yannick Rossato qui, avec tous les membres des associations de Rimogne ont assuré le beau succès de la foire et de la brocante de cette année.



Etat-civil

Ils nous ont quitté

M. Guy LEMOT, le 10 mai 2016

M. Bruno JACQUES, le 20 mai 2016

M. Robert PUISSANT, le 9 juin 2016

Bienvenue à

Tiago MORAND, né le 14 avril 2016

Manon POLIDORE, née le 19 avril 2016

Léandrine D'HELLEME, née le 11 mai 2016

14, 15 et 16 mai :

► Fête patronale

Une très belle fête qui s'est déroulée pendant trois jours, dans un nouveau lieu sécurisé et convivial. En dépit d'une météo capricieuse, beaucoup de monde est venu : un public familial et une grande majorité de personnes ravies du changement de site ont pu profiter d'un programme d'animations ininterrompues : spectacle de rue, attractions foraines, bals, omelette party, après-midi musette, zumba en plein air et concert folk. Félicitations pour sa très bonne organisation à La Jeunesse de Rimogne qui a réussi son pari et ressuscité la fête du village.



Lundi 6 juin :

► Champagne ! pour les anciens

Belle journée pour les anciens de Rimogne, en visite dans les vignobles et les caves de Champagne à l'initiative du CCAS, avec en souvenir pour chacun une flûte gravée à son nom.



Vendredi 24 juin :

► Kermesse des écoles

à partir de 16h30 –

Cour de la Mairie

Organisée par l'Association des parents d'élèves, sur le thème de la fleur, une belle kermesse pour financer les projets des enfants tout le long de l'année.

25 juin :

► Gala de l'AJ 08 – Judo

Au Cosec de Rimogne

Samedi 25 juin

et dimanche 26 juin :

► Ball Trap, de 9h à 21h

Organisée par La Désirée.

Renseignement 06 77 06 94 69 ou
06 31 20 05 24



l'agenda

7

l'agenda

25 et 26 juin :

► Glisse Village - de 10h30 à 20h30 – Rue du Mellier

Un événement exceptionnel : après Lisieux et Charleville-Mézières, et avant Bourg-en-Bresse et Auxerre, Rimogne sera le premier village en France à accueillir Glisse Ville et son toboggan géant. Venez glisser déguisé, habillé ou en maillot de bain, sur le ventre ou sur une bouée géante, au cœur du village. Déjà connues pour leur grande course de caisses à savon, les pentes ultra rapides de Rimogne, accueilleront un toboggan de 150 m et un village aquatique pour toute la famille. Réservation de billets possibles à Carrefour Contact Rimogne



Jeudi 30 juin :

► Réception de remise des récompenses sportives

19h – Salle Damas

Jeudi 30 juin :

► Conseil municipal

20h30 – Mairie - Ouvert à tous

Mercredi 13 et Jeudi 14 Juillet :

► Fête nationale

Mercredi 13 juillet 21h : Distribution de lampions en mairie 21h30 : Départ de la retraite aux flambeaux 23h30 : Grand feu d'artifice. 00h00 : Lâcher de lanternes et soirée dansante (parc du Puits Saint Quentin – Bar le Valentin)

Mardi 14 juillet 11h30 : Cérémonie au Monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur avec distribution de friandises aux enfants.

ESPACE D'EXPRESSION MAJORITÉ MUNICIPALE

“ Certains l'ont noté et nous l'ont fait remarquer : l'entretien des rues et des espaces verts dans le village laissent un peu à désirer. Nous vous devons la vérité. Il est difficile cette année de les assurer convenablement : l'agent municipal qui en assurait principalement la charge a été déclaré inapte par la médecine du travail, alors qu'un autre a été arrêté plusieurs fois pour maladie. A cela, s'ajoute l'interdiction d'utiliser désormais des désherbants chimiques, l'obligation d'intervenir manuellement et une météo particulièrement capricieuse. Nous avons dû plusieurs fois trouver des solutions et des remplaçants de dernière minute, sans « alourdir la facture ». Alors bien sûr, nous nous attachons à maintenir nos efforts et à vous rendre un village propre. Nous comptons sur vous pour y contribuer et sur l'aide de tous les habitants, responsables et citoyens, qui entretiendront les abords de leurs maisons en désherbant leur pas de porte.

MINORITÉ MUNICIPALE : TEXTE NON COMMUNIQUÉ ”

Infos pratiques

■ Permanence du Maire

Permanence du Maire Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

■ Horaires d'ouverture des services de la mairie

En raison des congés d'été, les services de la mairie seront fermés tous les samedis matins durant les mois de juillet et août.

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h, puis de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30.

■ Partez tranquille en vacances :

il vous est possible de signaler votre absence pour assurer la surveillance de votre habitation durant vos vacances. Pendant la journée (Police municipale) : remplir un formulaire disponible en mairie. Pendant la nuit (Gendarmerie nationale) : appeler au 03 24 35 10 22 ou 03 24 54 93 09.

Retrouvez les actualités et les informations de votre commune sur www.mairie-rimogne.fr

Au cœur du village

Directeur de publication : Grégory Truong
Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89
Crédits photos : Mairie de Rimogne
Dépôt légal à parution